

FICHE DE DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° PVPROTEC'VAPNE2013

1 - Code d'identification unique du produit type :

PROTEC'VAP®

2 – Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

PROTEC'VAP® (Indiquée sur l'emballage et imprimée sur le produit)

3 - Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Feuilles souples d'étanchéité – Feuilles plastiques et élastomères utilisées comme pare-vapeur – Définitions et caractéristiques – NF EN 13984

4 - Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

UBBINK France S.A.S - 13 rue de Bretagne – Z.A Malabry - BP 4301 - 44 243 La Chapelle sur Erdre Cedex
Commercial : Tél. 02 51 13 46 46 - Fax 02 51 13 45 46
www.ubbink.com

5 – Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées par l'article 12, paragraphe 2 :

Non Listé

6 – Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

AVCP Système 3

7 - Déclaration de performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

EN 13984:2013, attestation sous système AVPC 3, rapport d'essais effectués et publiés par CSI a.s.

8 – Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non émis

9 – Performances déclarées

Spécifications techniques harmonisées selon la norme EN 13984

DESIGNATION	NORME	UNITÉ	VALEUR
Etanchéité à l'eau			conforme
Propriété de la transmission de la vapeur d'eau après vieillissement artificiel	L/T		conforme
Résistance en traction	L/T	N/50mm	> 210 / >190
Résistance à la déchirure au clou	L/T	N	>135 / >125
Valeur Sd		m	35 (-10/+10)
Réaction au Feu			F

Note: L - Longitudinal / T - Transversal

10 - La performance du produit identifiée aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nantes le 23/01/2026

M. Jean Philippe Salzedas
Directeur Général

